



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION LE GRANIER,

jeudi 12 mars 2020

PERMANENCES ET CHANGEMENTS

Bilan moral 2019

Bienvenue à chacune et chacun pour l'assemblée générale annuelle de l'association le Granier.

Le thème de notre bilan moral cette année est : « permanences et changements ».

Thème illustré aujourd'hui par le changement du lieu de notre assemblée générale. L'association le Pélican, qui nous accueillait jusqu'à ce jour, ayant déménagé, Le Granier a choisi ces locaux municipaux de Bissy, dont l'accès automobile est aisé, pour ses réunions. Merci également au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de la Savoie de nous prêter complétement sa salle de réunion. Changement de date également car nous nous obligeons maintenant à tenir notre assemblée générale plus tôt dans l'année, afin de ne pas présenter un bilan en décalage par rapport à l'exercice écoulé.

Permanences. En termes d'adhérents, de nombre de réunions, l'année 2019 aura été stable avec 3 conseils d'administration, des membres du bureau disponibles pour suivre tel ou tel dossier. Le dossier qui nous aura beaucoup occupé est l'organisation du colloque du 18 octobre dédié à : « Familles et prison : la double peine ? » que nous avons organisé avec notre union régionale, la FRAMAFAD. Les 80 places autorisées (pour des raisons de sécurité) ont été rapidement réservées par des bénévoles de la région, accueillants des familles comme nous-mêmes, et qui ont pu participer à des travaux de grande qualité. Les différentes interventions sont disponibles sur notre site internet legranier.com. Merci aux services de l'Etat de leur présence active. Merci aux intervenants nationaux et locaux d'avoir réfléchi avec nous à la problématique des familles qui sont confrontées à une double peine, lors de l'incarcération d'un proche. Ces familles trop souvent mises à l'écart, avec des sentiments de culpabilité, alors qu'elles sont le plus souvent courageuses et battantes. Elles favorisent la réinsertion des détenus en gardant ce lien moral et matériel. Durant ce colloque, ces familles ont pu être qualifiées d'aidantes, pour reprendre l'expression consacrée à celles et ceux qui aident celui qui souffre d'une pathologie, d'une grande vulnérabilité...

Permanences. Ce sont les 300 demi-journées : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi après-midi, samedi matin, d'ouverture de notre local : l'Abri familial, un refuge de 25m² (avec une salle d'accueil de 15m² seulement), construit à notre initiative il y aura bientôt 40 ans, juste en face de la Maison d'Arrêt, et adossé aux rives de l'Hyère... Refuge qui accueille 6 000 passages annuels de familles, avant l'entrée au parloir. Principalement des femmes, des mères, des conjointes, des enfants aussi, confrontés à une réalité qu'ils n'ont pas choisie ni imaginée : le choc carcéral.

Merci à la vingtaine de bénévoles qui se relaient sans faille, accueillant, écoutant, informant, renseignant,...

En 2018, la charte des bénévoles avait été actualisée, elle est en ce début d'année complétée par un guide de bonnes pratiques. Des réunions régulières (5 à 6 par an) nous permettent d'échanger sur nos pratiques d'accueil, d'éventuels problèmes, et aussi de recevoir des intervenants extérieurs comme la présidente de l'ASDASS et l'intervenante culturelle du SPIP, une médiatrice attachée au tribunal (et ancienne présidente du Granier) et enfin de visiter le centre de supervision urbaine avec l'adjoint au maire de Chambéry.

Un constat auquel nous sommes attentifs : nous sommes confrontés à une légère baisse du nombre de bénévoles (avec 2 arrivées à noter) mais aussi à une plus grande disponibilité de leur part (il est aujourd'hui demandé à chacun d'effectuer 1 à 2 permanences à par mois).

Permanences aussi dans les activités intra-muros de fin d'année. Nous participons au Noël des pères détenus et de leurs enfants, organisé par l'ASDASS et nous remettons un cadeau de Noël à chaque personne détenue dans sa cellule. Ceci grâce aux dons d'Emmaüs, du Pélican, et à la participation bienveillante du personnel pénitentiaire. Quelques mots extraits d'un courrier envoyé par une personne incarcérée : « Je viens par ce petit mot vous remercier de ce petit paquet que votre association a pris sur son temps pour faire. Encore un grand merci. Merci de recevoir nos familles et de les rassurer... ».

Permanences en termes de communication. Notre site internet, qui donne des informations précieuses aux familles marche bien. Même des personnes du Canada nous ont demandé des informations pratiques, avant de venir visiter un membre de leur famille détenue ! En témoigne aussi le commentaire d'un partenaire : « il est super votre site. Bravo et sincères félicitations. Je pense que ce peut être une réelle aide pour les familles ». Merci aussi aux journalistes de la presse locale (Dauphiné Libéré) qui par leurs articles, contribuent à décroiser la prison. Ou lors d'interviews comme avec RCF.

Des changements. Aujourd'hui et en perspectives.

Le premier concerne les réunions des bénévoles et la formation. Nous avons acté et en ce début d'année l'utilité d'organiser des moments d'échanges avec un intervenant extérieur (psychologue ou psychiatre) pour mieux comprendre les situations émotionnelles que nous vivons avec des familles qui nous confient des ressentis lourds, des détresses,... Ce groupe sera opérationnel au 1^{er} semestre 2020 et ouvert aux bénévoles le souhaitant.

De même, nous avons décidé d'investir dans la formation ! Grâce à notre Fédération Nationale l'UFRAMA, nous organiserons deux journées de formation, les mardis 5 mai et 13 octobre prochains, dans les locaux du SPIP, dédiées à la justice pénale, avant et après l'incarcération. Ces journées seront ouvertes aux bénévoles d'associations amies comme le GAP, l'ASDASS ou les VERNEYS. Comme le notait l'une d'entre nous, « nous voulons assurer un bon accueil des familles par des bénévoles formées et bienveillantes...et aussi riches de leur diversité ». Quel beau projet !

Enfin, de grands changements peut-être pour les mois, voire les années à venir. Nous venons d'être informés de la volonté de Grand Chambéry de sécuriser les rives de l'Hyère dans le cadre de la cure centennale et du possible déménagement de notre local sur un terrain de l'Administration Pénitentiaire, jouxtant la maison d'arrêt. Quel chantier en perspective qui, pour des motifs de sécurisation des rives, nous amènerait à repenser nos locaux, nos organisations et nos réponses.

Une concertation est engagée avec l'Administration Pénitentiaire pour ce qui n'est encore qu'un avant-projet. De l'Abri Familial à la Maison des Familles : nous en parlerons de nouveau ensemble dans les prochains mois.

Merci aux collectivités locales qui nous assurent de leur soutien, et particulièrement la ville de Chambéry.

Merci à l'Administration Pénitentiaire, Maison d'Arrêt et SPIP, qui sont des partenaires incontournables et engagés, dans notre action quotidienne.

Merci à chacune et chacun d'entre vous.

Michel Boulanger, Président de l'association Le Granier.